

Méthodologie dans la révision comptable des dossiers chevaux de course, trot, galop



Réf : F03

Module 2 jours

P R O G R A M M E

Réf : F03



Objectifs

- Apporter aux collaborateurs une méthodologie comptable pour la révision des dossiers « chevaux-courses » (éleveurs, propriétaires et entraîneurs),
- Se poser les bonnes questions,
- Rappeler les particularités rencontrées dans la réglementation, le juridique (contrats, sociétés, ...), le social et la fiscalité.



Niveau de connaissances préalables requis

Public concerné : Comptables connaissant déjà bien la filière équine et ayant déjà travaillé sur des clôtures comptables de dossiers courses.

Conditions d'accès pour suivre le programme : Connaissance du marché équin en général, et maîtrise de la comptabilité agricole et/ou du statut du chef d'entreprise agricole.



Durée

2 jours



Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques : Power point de la formation + toutes les annexes. Vidéoprojecteur et tableau papier. Feuille d'émargement par demi-journée.

Encadrement : Lionel LESOUEF, Expert comptable spécialisé équin.

Modalités d'évaluation : QCM d'évaluation des connaissances en fin de formation.



Tarif

345 € H. T. /jour/par participant

Les frais de déplacement et d'hébergement des participants sont à la charge des Cerfrance



Dates et lieu

16 et 17 Novembre 2021 : CAEN - LYON - LAVAL

Le lieu définitif de la formation sera déterminé selon les inscriptions.

Cette formation n'aura lieu qu'en présentiel.

Les thèmes abordés :

- QCM : 49 questions sur une demie journée
- Points clés à connaître pour les dossiers « galop ».
- Points clés à connaître pour les dossiers « trot ».
- Réglementation sur les permis d'entraîner, les autorisations d'entraînements, les entraîneurs publics et les entraîneurs particuliers.
- Valorisation de chevaux nés sur l'exploitation.
- Comment suivre l'inventaire des chevaux.
- Méthodologie des achats, ventes et commissions de chevaux, ventes à réclamer.
- Traduction comptable de contrats spécifiques chevaux (foal-sharing, échange de chevaux contre pensions, ...).
- Les ventes de chevaux réalisées avec des étrangers.
- Les pensions de chevaux : méthodologie et déclaration européenne de services.
- Imputation comptable des relevés France Galop et secf.
- Les questions qu'il faut se poser à la clôture de l'exercice.
- Optimisation fiscale et sociale.

